

FNB Solana CI Galaxy

TSX SYMBOLE : SOLX.B



EN DATE DU 30 AVRIL 2025

APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement du FNB est d'offrir aux porteurs de parts une exposition aux jetons Solana par l'intermédiaire d'une plateforme de fonds de qualité institutionnelle.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Avril 2025
	0,0 \$
VLPP	10,9775 \$
RFG (%)	Information n'est pas encore disponible
Frais de gestion (%)	0,35
Parts en circulation En date du 2025-05-12	525 000
Catégorie d'actif	Spéciaux Autres
Devise	\$CA
CUSIP	12574G204

Niveau de risque¹



À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

À L'investisseur
Qui :

- Souhaitent Une Exposition Au SOL
- Recherchent Une Croissance Du Capital À Long Terme
- Sont Disposés À Accepter Un Niveau De Risque Élevé

RENDEMENTS²

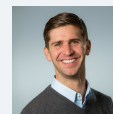
*Le rendement du fonds n'est pas disponible pour les fonds ayant une histoire de moins d'un an.

GESTIONNAIRES



GALAXY
DIGITAL

Galaxy Digital Capital Management LP est une société de gestion d'investissements diversifiée avec une équipe de professionnels institutionnels expérimentés gérant des capitaux de tiers dans des classes d'actifs traditionnelles et alternatives, avec des relations et une connectivité solides dans le secteur des technologies des actifs numériques, de la crypto-monnaie et de la blockchain.



Steve Kurz



Paul Cappelli

FNB Solana CI Galaxy

TSX SYMBOLE : SOLX.B



EN DATE DU 30 AVRIL 2025

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

Le FNB Solana CI Galaxy (le « FNB ») est un fonds commun de placement négocié en bourse qui investit dans des actifs numériques SOL qui sont créés et transmis par le biais des opérations du réseau Solana. Étant donné la nature spéculative des actifs numériques, y compris le SOL, et la volatilité des marchés SOL, rien ne garantit que le FNB sera en mesure d'atteindre son objectif d'investissement. Un investissement dans le FNB n'est pas destiné à être un programme d'investissement complet et est approprié uniquement pour les investisseurs qui ont la capacité d'absorber une perte d'une partie ou de la totalité de leur investissement. Un investissement dans le FNB est considéré comme à haut risque.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les investissements dans les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Habituellement, vous payez des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts d'un FNB sur une bourse canadienne reconnue. Si les parts sont achetées ou vendues sur ces bourses canadiennes, les investisseurs pourraient payer plus que la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent les parts du FNB et recevoir moins que la valeur liquidative courante lorsqu'ils les vendent. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur les fonds négociés en bourse figurent dans leurs prospectus respectifs. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le Fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire les rendements. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se répéter.

³ Les avoirs du portefeuille sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et ne peuvent représenter qu'un faible pourcentage des avoirs du portefeuille. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Les fonds négociés en bourse (FNB) CI sont gérés par Gestion mondiale d'actifs CI, une filiale de Financière CI Corp. (TSX : CIX). Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2025. Tous droits réservés.